

Institut Pasteur: Institut Pasteur - Trame de DMP (FR) - Informations générales

1. Informations sur le Plan de Gestion de Données (PGD)

Auteur du PGD

Exemple de réponse:

Nom, prénom, e-mail

Date de la première version du PGD

Exemple de réponse:

1er février 2017

Version actuelle du PGD et date

Exemple de réponse:

V2, 21 juillet 2017

Lieu de conservation du PGD

Exemple de réponse:

Les versions initiales et intermédiaires seront stockées sur un serveur interne et mises en ligne sur le site du projet. La version finale sera déposée sur l'entrepôt européen ZENODO et sur le site du projet.

2. Informations sur le projet

Coordinateur du projet

Exemple de réponse:

Nom, prénom, e-mail

Institution et unité de rattachement du coordinateur du projet

Exemple de réponse:

Institut Pasteur, Unité Interactions Bactéries-Cellules

Date de début du projet

Exemple de réponse:

01/02/2017

Date de fin du projet

Exemple de réponse:

31/01/2021

3. Présentation générale des données

Quel est l'objectif de la collecte/génération des données ?

Exemple de réponse:

Nous allons séquencer le génome complet de 24 souches de *Mucor circinelloides* pour tenter de comprendre la transmission de cette espèce dans le service de traitement des brûlés.

Recommandations:

Expliquez le lien entre les données générées/collectées et les objectifs du projet

Combien de jeu(x) de données allez-vous générer durant ce projet ?

Exemple de réponse:

3 jeux de données

Recommandations:

Un jeu de données peut être décrit comme l'agrégation de données brutes ou dérivées présentant une certaine "unité", rassemblées pour former un ensemble cohérent. Le nombre de jeux de données pourra être renseigné à la fin du projet.

En utilisant DMP OPIDOR, vous ne pourrez pas dupliquer la section "jeu de données" pour décrire séparément chacun de vos jeux de données. Si vous souhaitez le faire, nous vous conseillons d'utiliser la trame de PGD présente dans [Redcap](#).

Quelle est la nature et le format des données générées/collectées ?

Recommandations:

Précisez la nature des données, qu'elles soient générées ou réutilisées : séquences génétiques, arbres phylogénétiques, données de diffraction, fichiers audio, images, données tabulaires, données web...

Pour vous aider, un document présentant des exemples de types de données qui peuvent être générées à l'Institut Pasteur est accessible [ici](#).

Indiquez le volume prévisionnel des données générées pour ce projet

Exemple de réponse:

3 To

Recommandations:

Au début du projet, indiquez le volume prévisionnel. S'il vous est inconnu, vous pourrez répondre à cette question en fin de projet.

Des données existantes seront-elles également réutilisées ? Si oui, précisez leur origine.

Recommandations:

Avant de réutiliser des données, vous devez vous rapprocher :

- du centre de recherche translationnelle (CRT) pour les données concernant la personne humaine : crt-opendesk@pasteur.fr
- de la Direction Juridique pour les autres types de données

En effet, vous devez vous assurer que vous avez le droit de réutiliser ces données :

- En vérifiant qu'elles ne sont pas protégées par une réglementation nationale ou internationale, un copyright ou un droit de propriété intellectuelle
- En vérifiant que les personnes sont informées de la réutilisation de leurs données personnelles...

Mettez en évidence le potentiel de réutilisation de vos données : à qui seront-elles utiles ?

Recommandations:

Cette question doit être prévue dès le protocole dans le cas de recherches sur la personne humaine. En cas de besoin, n'hésitez pas à contacter votre chef de projet CRT ou l'Open-Desk du CRT : crt-opendesk@pasteur.fr

4. Ressources nécessaires à gestion des données

De quelles ressources matérielles avez-vous besoin pour la gestion de vos données ?

Exemple de réponse:

Un espace de stockage supplémentaire sera nécessaire. De plus, une base de données devra être mise en place pour gérer les données de spectrométrie au cours du projet.

Recommandations:

Des ressources matérielles peuvent être nécessaires pour la collecte, le stockage, l'analyse et le transfert de vos données. Par exemple, des serveurs de stockage, des ordinateurs, tablettes, téléphones, écrans de sécurité...

Qui assure la gestion opérationnelle des données au cours du projet de recherche ?

Exemple de réponse:

Dans l'équipe de recherche X (à répéter pour chaque équipe de recherche) :

- A est responsable de la collecte, traitement et analyse des données
- B est responsable de la génération des métadonnées et de la documentation accompagnant les données
- C est responsable du stockage des données
- D est responsable de l'archivage et du partage des données

Quelles formations ou quel accompagnement vous semblent nécessaires pour vous aider à la gestion de vos données ?

Exemple de réponse:

Le responsable de projet aimerait des conseils juridiques et organisationnels sur les sujets suivants : les données à caractère personnel et les licences de réutilisation des données. L'équipe (5 personnes) aura également besoin d'une formation sur des questions techniques : métadonnées, standards de métadonnées et archivage.

Recommandations:

Indiquez si une formation est nécessaire (rédaction du PGD, génération des métadonnées, génération des données...) : combien de jours ? Combien de personnes ?

Indiquez également tous les documents ou supports qui vous seraient utiles pour gérer vos données, assurer la qualité de vos données ou de la gestion des données...

Quel budget avez-vous prévu pour la gestion de vos données ? Comment comptez-vous financer ces coûts ?

Exemple de réponse:

Un budget de XXX euros est prévu pour le stockage des données dans un entrepôt de données ouvert. Les coûts seront financés par la Commission Européenne :

"costs related to open access to research data are eligible as part of the Horizon 2020 grant (if compliant with the Grant Agreement conditions)"

Recommandations:

Au début du projet, indiquez le budget prévisionnel. S'il vous est inconnu, vous pourrez répondre à cette question en fin de projet.

5. Aspects juridiques et éthiques

Votre projet comporte-t-il des données à caractère personnel ?

Exemple de réponse:

Oui, le projet comporte des données à caractère personnel. Les démarches légales pour pouvoir gérer ce type de données ont été effectuées.

Recommandations:

Si vous répondez "oui" à l'une des 2 questions ci-dessous, alors votre projet comporte des données à caractère personnel :

- Est-ce que tout ou partie des données permettent d'identifier une personne humaine ?
(Ex : nom, photo, adresse...)

- Est-ce que tout ou partie des données permettraient d'identifier une personne humaine si on les associait avec d'autres informations détenues par vous ou un tiers ?

(Ex : un numéro d'identifiant, un code avec une table de correspondance détenue par un tiers, des données de localisation, une caractéristique physique, physiologique ou génétique particulière, des éléments propres à une situation psychique, économique, culturelle ou sociale....)

Si votre projet comporte des données à caractère personnel, vous devez contacter le Délégué à la Protection des Données (dpo@pasteur.fr) ou présenter votre projet au CRT (crt-opendesk@pasteur.fr)

Vous n'avez pas besoin de détailler les démarches entreprises dans la réponse à cette question. Indiquez simplement que les mesures pour gérer ce type de données ont été effectuées. Si cela est pertinent, incluez les références aux livrables éthiques et au chapitre d'éthique de votre projet de recherche.

Votre projet comporte-t-il d'autres données soumises à une obligation contractuelle, réglementaire ou légale ? Si oui, de quel type ?

Exemple de réponse:

Le projet comporte des données liées à un contrat avec un industriel qui ne pourront pas être rendues librement accessibles.

Recommandations:

Ci-dessous, la liste des types de données que votre projet peut comporter :

- données secret défense
- données soumises à un régime restrictif, qui peuvent porter préjudice aux potentiels scientifiques et techniques de la Nation
- données protégées par un secret professionnel
- données qui feront l'objet d'une demande de brevet
- données à caractère personnel
- données issues d'une extraction substantielle d'une base de données
- données issues de services statistiques comme l'INSEE
- données protégées par le droit d'auteur ou par un copyright
- données liées à un contrat avec un tiers

Pour plus de détails et pour savoir quelles mesures doivent être prises dans le cas où votre projet comporte des données soumises à une obligation réglementaire, contractuelle ou légale, consultez ce [logigramme](#)

6. Gestion des données au cours du projet

Quel est le lieu de stockage de vos données au cours du projet ?

Exemple de réponse:

Les données sont stockées sur l'espace de stockage proposé par la DSI.

Recommandations:

Indiquez si vos données sont stockées :

- Sur votre ordinateur
- Sur un serveur propre à de l'unité
- Sur un espace de stockage partagé fourni par la DSI

Attention, vous ne devez surtout pas stocker vos données sur un espace de stockage sur internet (Dropbox, Google drive, one drive, etc.) car ces espaces ne sont pas sécurisés.

Utilisez-vous un plan de classement pour gérer vos fichiers de données ?

Exemple de réponse:

Oui, chaque unité a créé un plan de classement au début du projet. Ce plan de classement chronologique reprend les différentes étapes du projet. Les données brutes et les données traitées seront stockées dans des dossiers différents.

Recommandations:

Pour les projets de recherche sur la personne humaine, nous vous conseillons de suivre le plan de classement proposé par le CRT. Pour utiliser ce plan de classement, contactez crt-clincore@pasteur.fr.

Voir le [document rédigé par le service des archives](#)

Quelles règles de nommage utilisez-vous pour vos données ? Quelles règles utilisez-vous pour un versionnage explicite ?

Exemple de réponse:

Chaque fichier est nommé de la façon suivante : Sujet_auteur_TypeDocument_date_version. Les différentes versions sont nommées de la façon suivante : V01, V02, VBR (version brouillon), VF (version finale)

Recommandations:

Voir le [document rédigé par le service des archives](#)

Les règles pour un bon nommage sont :

- un nom succinct (maximum 30/40 caractères)
- un nom informatif : sujet_TypeDoc_date_version
- un nom interopérable : pas d'espace (underscore uniquement), pas de ponctuation, pas de caractères spéciaux, date écrites de la façon suivante : AAAAMMJJ

Quelles sont les mesures mises en place pour garantir la qualité des données ?

Recommandations:

Pour connaître les mesures à prendre, contactez qualite@pasteur.fr

Comment vous assurez-vous que les données de votre projet de recherche sont correctement gérées ? A quelle fréquence le vérifiez-vous et que faites-vous en cas d'écart ?

Exemple de réponse:

Au début du projet, puis régulièrement au cours du projet (tous les 6 mois), le coordinateur du projet vérifie que les réponses à la check-list proposée par l'Institut Pasteur (ci-jointe) sont positives. En cas de réponse négative, des actions d'amélioration sont mises en place rapidement.

Recommandations:

Une check-list pour vérifier que les données de votre projet sont correctement gérées est disponible [ici](#).

Pour tout conseil ou information complémentaire, vous pouvez contacter le service qualité : qualite@pasteur.fr

7. Sélection des données pour l'archivage à long terme

Existe-t-il des contraintes réglementaires de conservation de vos données ? Si oui, lesquelles ?

Recommandations:

Pour connaître les contraintes applicables, se rapprocher de la Direction Juridique.
Pour les recherches sur la personne humaine ou utilisant des données de santé, se rapprocher du CRT (crt-opendesk@pasteur.fr).

Quels sont les jeux de données ayant une valeur à long-terme et qui devraient être conservés ?
Quels sont les jeux de données à détruire ?

Exemple de réponse:

Ces données sont uniques et devraient donc être conservées.

Recommandations:

Pour vous aider à répondre à toutes les questions liées à l'archivage des données de recherche, consultez le [document rédigé par le CeRIS](#)

Les jeux de données qui doivent être conservés à long terme sont-ils archivés dans un entrepôt de données certifié pour une conservation et une gestion à long terme ? Lequel ?

Exemple de réponse:

A la fin du projet, les données seront transférées sur l'entrepôt ZENODO qui assure un archivage durable des données de recherche finales.

Recommandations:

Attention, les données dont il est question ici sont les données finales qui peuvent être mises en ligne. Au cours de la recherche, vous devez privilégier les outils sécurisés mis à disposition par la DSI pour stocker vos données.

En France, le CINES est la seule plateforme d'archivage numérique pour l'Enseignement Supérieur et la Recherche, mais il existe d'autres plateformes d'archivage à l'international. Pour archiver vos données dans une plateforme externe à l'Institut Pasteur, il sera nécessaire d'établir un contrat.

Précisez les formats choisis pour l'archivage.

Exemple de réponse:

XML, CSV, PDF/A, RDF, etc...

Recommandations:

Choisissez un format ouvert et stable dans le temps si possible. Evitez les formats propriétaires ou les formats qui dépendent de l'environnement technologique.
Voir le [document rédigé par le service des archives](#)

Pendant combien de temps les données seront-elles conservées ?

Recommandations:

S'il existe une durée légale de conservation des données, citez la réglementation applicable. Si vous considérez que les données doivent être conservées pendant une durée plus longue que la durée légale, justifiez-le.
S'il n'y a pas de réglementation mais que vous pensez que vos données ont une valeur à long-terme, indiquez-le.

Quel est le volume final de données archivées ?

Exemple de réponse:

2 To

Recommandations:

Au début du projet, indiquez le volume prévisionnel. S'il vous est inconnu, vous pourrez

répondre à cette question en fin de projet.

Si une conservation à long terme est requise, comment comptez-vous couvrir ces coûts ?

Exemple de réponse:

Les coûts associés à la conservation à long terme seront pris en charge par l'Institut Pasteur.

Institut Pasteur: Institut Pasteur - Trame de DMP (FR) - Jeu de données

1. Description des données

Identifiant et nom du jeu de données

Qui est le fournisseur ou le producteur des données ?

Recommandations:

Cette question est importante dans le cas de projets collaboratifs. Vous devez indiquer ici lequel des partenaires va produire ou fournir le jeu de données.

Quelle est la nature et le format des données de ce jeu de données ?

Exemple de réponse:

Données tabulées au format CSV, images au format PNG, données de neuro-imagerie au format NIfTI, structures moléculaires au format FCS, données de diffraction au format ASCII.

Recommandations:

Pour vous aider, un document présentant des exemples de types de données qui peuvent être générées à l'Institut Pasteur est accessible [ici](#).

Choisissez un format ouvert et stable dans le temps si possible. Evitez les formats propriétaires ou les formats qui dépendent de l'environnement technologique.

Voir le [document rédigé par le service des archives](#).

Décrivez de façon plus détaillée les données de ce jeu de données

Exemple de réponse:

Ce jeu de données comprend 20 échantillons biologiques (vache et mouton) qui ont été analysés 4 fois par spectrométrie de masse ainsi que des échantillons contrôle.

Décrivez la méthode de collecte et/ou de génération de ces données

Exemple de réponse:

Les données sont générées par un spectromètre de masse et ensuite analysées avec le logiciel MassChroQ.

Recommandations:

Indiquez comment les données sont générées ou collectées : données générées par une machine, enquête, observation, simulation, analyse... Précisez si les données sont générées pendant le projet ou réutilisées.

Décrivez votre jeu de données avec des mots-clés

Recommandations:

Nous vous conseillons de décrire le jeu de données par 3 mots-clés au minimum. Un jeu de données décrit précisément sera plus facilement trouvé et donc réutilisé.

Indiquez l'URL ou l'identifiant pérenne permettant d'accéder à votre jeu de données

Recommandations:

Certains entrepôts de données et certains éditeurs attribuent des identifiants pérennes aux jeux de données. Si c'est le cas, indiquez l'identifiant pérenne ici. Sinon, indiquez l'URL permettant d'accéder au jeu de données.

Exemples d'identifiants pérennes : Handle, DOI (Digital Object Identifier), Ark...

Quel est volume de données dans ce jeu de données ?

Exemple de réponse:

1 To

2. Rendre les données librement accessibles

Ce jeu de données sera-t-il librement disponible ?

Exemple de réponse:

Toutes les structures protéiques seront librement disponibles car stockées dans RCSB Protein Data Bank sous licence CC0.

Quel entrepôt de données avez-vous choisi pour stocker et rendre accessibles les données de ce jeu de données ?

Exemple de réponse:

Entrepôt interne, Entrepôt externe (GenBank, RCSB Protein Data Bank, Zenodo...)

Recommandations:

Les porteurs de projet H2020 ont l'obligation de déposer leurs données (celles permettant de valider les résultats présentés dans les publications) dans un entrepôt de données en ligne. L'Institut Pasteur développe actuellement un entrepôt nommé Padawan (Pasteur Data Warehouse solution). Si vous souhaitez déposer des données dans cet entrepôt, contactez la DSI : informatique@pasteur.fr

Pour le cas où l'entrepôt interne ne serait pas adapté, le CeRIS vous propose [un document pour vous aider dans votre choix](#).

Ce jeu de données fera-t-il l'objet d'une demande de brevet ? Si oui, il devra rester confidentiel.

Recommandations:

Si vous prévoyez de protéger une invention et de déposer une demande de brevet, veillez à respecter les points suivants :

- Ne publiez pas vos données tant que vous n'avez pas vérifié auprès du Service des Brevets et Inventions si elles ne peuvent pas faire l'objet d'un dépôt de demande de brevet.
- Veillez à ne pas mentionner de données sur le site internet de votre projet car cela compromettrait la brevetabilité de votre invention.
- Les données ne seront pas publiées jusqu'à 18 mois après le dépôt de la demande de brevet.
- Marquez vos données comme confidentielles (cf. directive de classification de l'information en cours de validation)

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à contacter le Service des Brevets et Inventions : sbi@pasteur.fr

Des formulaires de Déclaration d'Invention sont à votre disposition [ici](#).

Si ce jeu de données ne peut pas être mis à disposition pour une autre raison, expliquez pourquoi.

Exemple de réponse:

Ex 1 : Ce jeu de données contient des données à caractère personnel non anonymisées et non pseudonymisées. Ce jeu de données ne peut donc pas être rendu publique.

Ex 2 : Ce jeu de données a été produit en collaboration avec une entreprise privée. Le contrat avec cette entreprise prévoit que les données ne pourront pas être rendues publiques.

Recommandations:

Certaines données de recherche ne peuvent pas être rendues publiques car il s'agit de données soumises à une obligation réglementaire, contractuelle ou légale.

Pour vous aider à déterminer quelles données ne doivent pas être publiées, consultez [ce logigramme](#).

Vous pouvez également consulter le [guide de l'INRA](#), qui concerne principalement les organismes de recherche publics.

Précisez comment l'accès à ce jeu de données sera fourni au cas où des restrictions s'appliquent.

Exemple de réponse:

Les données de ce jeu de données sont de type "données relatives au potentiel scientifique et technique de la Nation". L'accès aux données nécessite une autorisation auprès de l'Institut Pasteur, propriétaire des données. Après autorisation, un login et un mot de passe seront fournis au demandeur pour accéder aux données.

Recommandations:

Pour savoir si des restrictions d'accès s'appliquent à votre jeu de données, contactez l'expert en classification de l'information à rsssi@pasteur.fr

Quelles techniques ou outils logiciels sont nécessaires pour accéder aux données ? Fournissez-vous une documentation ou le code open source du logiciel ?

Exemple de réponse:

L'accès aux données nécessite un logiciel développé par notre service. Pour rendre nos données accessibles, nous fournissons le code open source de ce logiciel.

3. Rendre les données trouvable

Ce jeu de données est-il identifié par un identifiant pérenne unique tel que le DOI (Digital Object Identifier) ? Sinon, décrivez comment ce jeu de données et les données sont identifiés.

Exemple de réponse:

Oui, chaque jeu de données est identifié par un DOI. Les données en elle-même ne sont pas identifiées par un DOI mais sont identifiées par un nom explicite :
sujet_typeDoc_equipe_date_version

Recommandations:

Exemples d'identifiants pérennes : système Handle, DOI, Ark. Le choix de l'identifiant pérenne dépend généralement de l'entrepôt dans lequel vous avez déposé vos données.

Quels standards de métadonnées utilisez-vous ? Si vous n'utilisez pas de standard de métadonnées, précisez quel(s) type(s) de métadonnées seront créés et comment.

Exemple de réponse:

Les métadonnées sont basées sur les métadonnées de ZENODO : titre, auteur, date, contributeur, description, mots-clés, format, type de ressources, etc.

Recommandations:

Les métadonnées sont définies comme des données fournissant des informations sur les données. A l'inverse de la documentation, les métadonnées sont structurées et lisibles par une machine et par les humains. Pour la description de vos données, donnez la préférence aux standards de votre discipline.

Pour plus d'informations sur les métadonnées et standards de métadonnées, consultez [ce document](#).

Ce jeu de données est-il décrit par des mots-clés permettant de le retrouver facilement ?

- Oui
- Non

Exemple de réponse:

Oui, ce jeu de données est décrit par 3 mots-clés minimum

Fournissez-vous une documentation complémentaire pour décrire plus précisément les données ?

Exemple de réponse:

Oui, un fichier est disponible pour chaque donnée pour récapituler les analyses effectuées.

Recommandations:

La documentation est uniquement lisible par un humain, alors que les métadonnées doivent être lisibles par une machine.

4. Rendre les données interopérables

Les données de ce jeu de données sont-elles interopérables ?

Exemple de réponse:

Oui, les photographies de microscopie sont au format PNG. Les tableaux de résultats accompagnant les photographies sont au format CSV. Les formats PNG et CSV sont des formats ouverts et recommandés par le document de référence français sur l'interopérabilité (Référentiel Général d'Interopérabilité).

Recommandations:

L'interopérabilité est la capacité que possède un système, à fonctionner avec d'autres systèmes existants ou futurs et ce sans restriction d'accès ou de mise en œuvre.

Un format de données est interopérable si :

- il est ouvert
- il est accessible, largement diffusé et de nombreux logiciels peuvent l'exploiter
- il existe des outils permettant de le faire migrer vers un autre format
- il ne dépend pas de l'environnement technologique ou économique.

Pour plus d'informations sur l'interopérabilité et sur les formats recommandés, consulter le [référentiel général d'interopérabilité](#)

Sinon, quelles méthodologies appliquerez-vous pour rendre vos données interopérables ?

Exemple de réponse:

Nos données sont dans un format lisible uniquement avec un logiciel développé par notre service. Toutefois, nous fournissons le code open source du logiciel nécessaire pour accéder aux données (documentation annexe).

Précisez si vous utilisez du vocabulaire standard pour tous les types de données présents dans votre jeu de données pour permettre une interopérabilité interdisciplinaire. Dans le cas contraire, fournirez-vous un alignement avec les ontologies les plus fréquemment utilisées ?

Exemple de réponse:

Ex 1 : Nous avons décrit nos données suivant le format CIF (Crystallographic Information File). Il s'agit d'un standard permettant l'archivage et l'échange de données en cristallographie : <http://www.iucr.org/resources/cif>.

Ex 2 : Nos métadonnées sont spécifiques de notre projet mais nous les alignerons avec le Dublin Core et l'EML (Ecological Markup Language).

Ex 3 : Comme notre projet concerne des produits médicaux à usage humain, nous avons

utilisé le medDRA (Medical Dictionary for Regulatory Activities) pour décrire nos données.

Recommandations:

Une ontologie définit un vocabulaire commun pour les chercheurs qui ont besoin de partager l'information dans un domaine. Elle inclut des définitions lisibles en machine des concepts de base de ce domaine et de leurs relations.

5. Accroître la réutilisation des données

A la fin du projet, ce jeu de données pourra-t-il être réutilisé par des parties tierces ? Si la réutilisation est restreinte, expliquez pourquoi.

Exemple de réponse:

Ex 1 : Les données de ce jeu de données pourront être réutilisées en interne (par les autres entités de l'Institut Pasteur), par des instituts tiers et par des industriels.

Ex 2 : Le jeu de données fera l'objet d'une demande de brevet. Les données ne pourront donc pas être réutilisées sans l'accord du titulaire du brevet : toute réutilisation nécessite une licence d'exploitation de la demande de brevet ou du brevet. Par exception, les données pourront uniquement être réutilisées pour vérifier expérimentalement que le brevet fonctionne (exemption de recherche).

Recommandations:

Si un jeu de données qui peut intéresser le public est mis à disposition de tous, n'hésitez pas à contacter la Direction de la Communication, ce qui permettra de valoriser les recherches de l'Institut Pasteur.

La réutilisation des jeux de données ayant fait l'objet d'une demande de brevet est restreinte. En effet, même si les données sont rendues publiques 18 mois après le dépôt de la demande de brevet, elles ne peuvent pas être réutilisées par des parties tierces sans une licence d'exploitation de la demande de brevet ou du brevet.

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à contacter le service des Brevets et Inventions : sbi@pasteur.fr

Quelle licence sera attribuée à ce jeu de données afin de permettre la réutilisation la plus large possible ?

Exemple de réponse:

Ex 1 : Licence CC-BY (<https://creativecommons.org/licenses/by/2.0/>)

Ex 2 : Open Data Commons Attribution License
(<http://opendatacommons.org/licenses/by/{version}>)

Ex 3 : Licence libre Etalab

Recommandations:

Pour savoir comment appliquer une licence à vos données de recherche et quelle licence est la plus adaptée, consultez le [guide du Digital Curation Centre](#).
En cas de besoin, n'hésitez pas à contacter la Direction juridique

Quand le jeu de données sera-t-il accessible pour la réutilisation ? Le cas échéant, précisez pour quelle raison et pendant combien de temps un embargo est nécessaire.

Recommandations:

Vous pouvez choisir de ne pas permettre la réutilisation de vos données pendant une certaine durée (embargo). Par exemple, si vous souhaitez mener d'autres recherches à partir de ces données.

Précisez la durée pendant laquelle le jeu de données sera réutilisable

6. Sécurité des données

Votre projet a-t-il fait l'objet d'une analyse de risque validée par le RSSI ? Si oui, ignorez les deux questions suivantes.

- Oui
- Non

(Facultatif) Quel est votre besoin en disponibilité de données au cours du projet ?

Exemple de réponse:

Le besoin en disponibilité s'exprime sur une échelle à quatre niveaux :

- Faible : l'accès aux données peut être rétabli dans la semaine
- Moyen : l'accès aux données peut être rétabli en environ deux jours
- Fort : l'accès aux données peut être rétabli en une journée
- Critique : l'accès aux données doit être rétabli dès que possible

Recommandations:

L'idée est de comprendre votre besoin en matière de disponibilité des données afin de proposer des solutions y répondant.

Ce besoin s'exprime par rapport à un incident sur la plateforme hébergeant les données : combien de temps les données peuvent-elles être inaccessibles sans impacter de manière sensible votre projet ?

(Facultatif) Ce jeu de données doit-il rester confidentiel au cours de votre projet ? Si oui, pouvez-vous préciser auprès de qui il peut être diffusé ?

Exemple de réponse:

Les données brutes doivent rester uniquement accessibles aux chercheurs de l'Institut Pasteur. Les résultats intermédiaires seront accessibles uniquement aux chercheurs du projet (projet multi-partenaires).

Recommandations:

Préciser notamment les données non soumises à une réglementation qui doivent rester confidentielles durant la durée de la recherche.

Indiquez si l'accès à certaines données doit être restreint (aux pasteuriens et Orex, aux chercheurs du projet, à certaines personnes du projet...) ou si les données sont publiques et n'ont pas besoin d'être sécurisées.

Pendant le projet (avant le dépôt des données dans un entrepôt), ce jeu de données est-il stocké de façon sécurisée ?

Recommandations:

! - la sécurité consiste à répondre à un besoin légitime. Si les données sensibles, comme celles à caractère personnel doivent être protégées, il n'est pas nécessaire de protéger des données publiques.

Merci de décrire toutes les mesures prises pour protéger vos données.

Vos données sont sécurisées si :

- Elles sont stockées sur un espace sécurisé répondant à la politique de sécurité des systèmes d'information de l'Institut Pasteur
- L'accès à vos données est restreint aux personnes concernées
- Les données stockées sur les supports mobiles (postes de travail, clé USB...) sont chiffrées
- Vous effectuez régulièrement des copies de sauvegarde de vos données. Ces copies ne

doivent pas être conservées dans le même local que le support original

Pour toute question sur la sécurité des données, n'hésitez pas à contacter rsssi@pasteur.fr

L'entrepôt de données choisi pour conserver ce jeu de données après le projet met-il en œuvre une politique de sécurité pour son système d'information ?

Exemple de réponse:

Nous nous sommes assurés que nos données sont bien sécurisées dans l'entrepôt choisi. En effet, nous avons signé un Plan Assurance Sécurité avec l'organisme qui héberge nos données.

Recommandations:

Cette question concerne l'ensemble des projets. Par défaut, les projets dont les données sont stockées dans le Datacenter de la DSI sont conformes. Pour les projets hébergeant tout ou partie des données en externe, des documents complémentaires peuvent être nécessaires.

Vous devez :

- signer des clauses contractuelles portant sur la sécurité des données avec le tiers
- OU signer un Plan Assurance Sécurité avec le tiers
- OU vous assurer que le tiers dispose d'une certification ISO27001 depuis au moins 3 ans
- OU vous assurer que le tiers dispose et met en œuvre une Politique de sécurité de son système d'information

Quelles sont les mesures de sécurité mises en œuvre pour la collecte et l'échange de données ?

Exemple de réponse:

Notre projet ne comporte pas de collecte et d'échange de données. Aucune mesure de sécurité n'est nécessaire.

Recommandations:

Les échanges de données sont sécurisés si :

- une plateforme d'échange sécurisée a été mise en œuvre
- les données sont transmises de manière chiffrée (https, fts, pièce jointe chiffrée ou utilisation de pgp)

Pour vous aider à répondre à cette question, n'hésitez pas à contacter rsssi@pasteur.fr